

APPEL À CANDIDATURE

CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN

COMMUNICATIONS OPTIQUES

Date d'affichage : 05/04/2022

[L'Université Laval](#) sollicite des candidatures pour une Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en Communications optiques. Ce poste est rattaché au Département de génie électrique et de génie informatique et la personne sélectionnée sera membre du Centre d'optique, photonique et laser (COPL). L'Université Laval est une grande université canadienne ayant à cœur de développer la recherche intersectorielle et de soutenir les créneaux d'excellence qui en émergent. L'Université Laval abrite plusieurs centres de recherche et instituts travaillant en partenariat avec le milieu à la réalisation de recherche d'impact. Le [COPL](#) est un centre interdisciplinaire dont la programmation de recherche s'intéresse aux communications optiques, matériaux photoniques, sources lasers, fibres optiques, et microsystèmes photoniques intégrés. Le COPL regroupe une vingtaine de chercheuses et chercheurs chevronnés détenant une douzaine de chaires de recherche. Doté d'une infrastructure de première qualité, le COPL offre des laboratoires de recherche expérimentale uniques au Canada parmi lesquels on trouve des installations de fabrication de fibres optiques, des bancs de transmission à très haut débit pour les communications optiques et plusieurs équipements de pointe visant la fabrication et la caractérisation de dispositifs photoniques. [L'Institut Intelligence et données](#) (IID) de l'Université Laval fédère et soutient les expertises et l'innovation en intelligence artificielle et en valorisation des données. Les chercheurs et chercheuses de l'IID contribuent au développement et à l'enrichissement des connaissances dans de multiples champs d'actions et de nombreuses opportunités de collaboration existent.

En tant que titulaire de la CERC en Communications optiques, la personne sélectionnée sera responsable de développer un programme de recherche d'envergure visant à accroître l'impact et le rayonnement de la recherche effectuée au sein du COPL dans le domaine des communications optiques. La CERC devra proposer une vision d'avenir s'appuyant sur l'expertise du titulaire et en synergie avec les forces de l'institution.

La personne choisie par le Comité de recrutement devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de [chaire d'excellence en recherche du Canada](#). Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité veuillez consulter le site Web [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- un poste de professeur ou professeure titulaire;
- un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an) provenant du Programme CERC;
- une allocation de 800 000\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour équiper son laboratoire (valeur de l'équipement de 2M\$);
- des bénéfices de démarrage compétitifs et attractifs;
- des espaces de laboratoire de qualité (salles propres classe 100 000)
- du soutien de la part de techniciennes et techniciens experts
- un dégageant partiel d'enseignement pour la durée de la Chaire, et un dégageant total pour la première année.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2SLGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs;
- du mentorat par des pairs;
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe;
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international;
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions).

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Patricia Neitthoffer
Agente à l'équité, la diversité et l'inclusion
patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca

Description du poste

La personne titulaire de la CERC devra réaliser un programme de recherche d'envergure en communications optiques en lien avec les [priorités énoncées](#) pour le programme de CERC. À titre d'exemple, et de façon non-exclusive, la CERC pourra intégrer la science quantique ou l'intelligence artificielle à la résolution des problématiques propres aux transmissions et à la réseautique des communications par fibres optiques. L'intégration et l'optimisation des dispositifs photoniques dédiés aux communications est un autre exemple. La réalisation du programme de recherche inclut plus spécifiquement:

- Développer un programme de recherche d'envergure dans le domaine des communications optiques;
- Générer des résultats de recherche ayant un impact sociétal ou scientifique majeur;
- Recruter et superviser le personnel;
- Recruter et encadrer les étudiants et étudiantes de maîtrise et de doctorat;
- Obtenir du financement et mettre en place des infrastructures de recherche;
- Établir des partenariats et des collaborations qui démontrent un rôle de leadership au niveau national et international;

En tant que professeur ou professeure à l'Université Laval, la personne sélectionnée devra également :

- Participer aux activités du Centre d'optique, photonique et laser (COPL)
- Enseigner aux trois cycles universitaires (un déchargement d'enseignement est prévu). S'il y a lieu, des cours de français seront offerts par l'Université Laval afin de permettre à la personne d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner en français.
- Participer aux activités pédagogiques et administratives du Département de génie électrique et de génie informatique.
- Participer à des activités externes de nature universitaire contribuant au rayonnement des départements, de la faculté et de l'Université.

Exigences

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'[admissibilité](#) du Programme CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs

titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

Le dossier de candidature complet comprend :

- Une lettre de présentation
- Un programme de recherche de trois à cinq pages présentant les objectifs et la vision à long terme, ainsi que les jalons à court terme (cinq ans). Le programme de recherche doit discuter de l'aspect interdisciplinaire de la recherche, de l'importance pour le domaine des communications optiques et du lien avec les priorités du programme de CERC.
- Un énoncé d'une page expliquant comment la candidate ou le candidat encourage l'équité, la diversité et l'inclusion de son équipe de recherche.
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#).
- Un curriculum vitae qui comprend le nom de trois personnes pouvant fournir des références écrites. Les personnes candidates sont invitées à inclure, s'il y a lieu, les explications relatives aux interruptions de carrière en prenant soin d'y indiquer la durée.
- Le dossier complet doit être envoyé par courriel, au plus tard le 6 mai 2022, à :
Prof. Paul Fortier
Directeur du Département de génie électrique et de génie informatique
Université Laval
directeur@gel.ulaval.ca

Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures

1 Étapes du concours et soumission des candidatures

Date limite de réception des dossiers	6 mai 2022
Date limite des entrevues	27 mai 2022
Annnonce des résultats	3 juin 2022
Dépôt des candidatures au VRRCI	13 juin 2022
Annnonce des résultats finaux	Juin 2022
Dépôt au SPIIE (gouvernement fédéral)	13 octobre 2022
Réponse du Programme CERC	printemps 2023

2 Évaluation #1

Un Comité de mise en candidature, au niveau de la faculté et du département, sélectionne une candidature en fonction des critères et des sous-critères suivants :

1. Détenir un doctorat soit en génie électrique, en physique, en génie physique ou dans une discipline pertinente au domaine de recherche visé par ce poste;
2. La pertinence de la formation scientifique et de l'expérience par rapport au domaine identifié ;
3. La qualité, l'impact et les retombées des publications, conférences arbitrées et autres contributions scientifiques dans le domaine énuméré plus haut compte tenu de l'expérience professionnelle de la personne ;
4. La qualité des témoignages ou recommandations, le travail accompli au sein de la communauté scientifique et les autres éléments reflétant l'excellence, le leadership et le niveau d'engagement professionnel antécédent ;
5. La démonstration d'une activité de recherche autonome et originale en rapport au domaine identifié ;
6. L'expérience et le potentiel d'encadrement d'étudiants et d'étudiantes aux trois cycles ;
7. L'expérience et le potentiel en enseignement, la polyvalence et l'engagement prévisible à cet égard ;
8. La capacité de prendre en compte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans les activités d'enseignement, de recherche et d'encadrement ;
9. L'adéquation du potentiel professionnel avec les compétences clés nécessaires à l'exercice de la fonction professorale : leadership, autonomie, relations interpersonnelles (écoute, travail en équipe), dynamisme, innovation, gestion et organisation.

Le Comité de mise en candidature est composé des professeures Leslie Rusch et Sophie LaRoche, et des professeurs Paul Fortier, Ming Zeng, Jean-Yves Chouinard et Christian Gagné. De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

3 Évaluation #2 au VRRCI

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au VRRCI pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#).

Date d'entrée en fonction : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC prévue au printemps 2023.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

Prof. Sophie LaRoche

Directrice

Centre d'optique, photonique et laser (COPL), Université Laval

Sophie.larochelle@gel.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

Bureau de l'ÉDI

Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines

patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca